



Solidaires Finances

4 rue des Clercs
57000 METZ
TEL/FAX :03.87.55.89.00
06.32.23.97.65



Metz, le 25 juin 2014

Compte rendu du CHS-CT du 23 juin 2014

Présentation du DUERP actualisé et du PAP de la DRFIP Moselle

Après de multiples péripéties et des problèmes techniques, le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et le PAP (Plan d'Actions et de Prévention) de la DRFIP Moselle ont été présentés au CHS-CT

En effet, même si la masse et la qualité du travail sont reconnues, nous exigeons à l'avenir une production des documents plus tôt dans l'année pour une meilleure efficacité.

Le DUERP s'établit pour deux ans et recense l'ensemble des risques professionnels encourus par les agents. Il en découle le PAP qui lui, doit être revu chaque année.

A l'issue de la phase de recueil des risques de l'ensemble des services, deux groupes de travail constitués des représentants des personnels, de chefs de service, d'adjoints, de représentants des divisions RH (ressources humaines) et BIL (budget immobilier et logistique), du médecin de prévention et de l'inspecteur santé et sécurité au travail, se sont réunis les :

- 24 mars pour harmoniser et valider les quatre critères de cotation des risques
- 31 mars pour élaborer le projet de PAP 2014 à partir de l'analyse du DUERP et des priorités d'action retenues

L'analyse du DUERP a ainsi permis de dégager trois lignes directrices pour le PAP :

- la mise en conformité réglementaire des bâtiments :
 - électrique
 - incendie
 - amiante (décret 2012)
- les conditions de vie au travail :
 - aménagement des locaux (sécurité – ambiance lumineuse – ambiance thermique – ambiance sonore)
 - aménagement des postes de travail (souris verticales – sièges ergonomiques)
- les risques psychosociaux (RPS) représentant 35 % des risques ont été repris dans le PAP quel que soit leur niveau de cotation.

Majoritairement les risques physiques et matériels encourus par les agents trouvent consensus. Mais Solidaires Finances est en opposition avec le président du CHS-CT sur les risques psycho-sociaux. Même si les OS ont obtenu leur cotation à la hausse (charges de travail, pression temporelle, complexité du travail), les solutions apportées par la direction seront difficilement quantifiables (mesures organisationnelles = réflexion à engager, soutien managérial et priorisation des tâches).

L'ensemble des organisations syndicales a demandé une baisse des objectifs, le président rappelle qu'une baisse des indicateurs a déjà été effectuée.
Solidaires Finances, comme l'ensemble des OS, s'est abstenu lors du vote sur ce point .

Projets

41 – Conformité installations sécurité incendie	sécurité incendie	DRFIP	St Avold- CDIF
42 – Eclairage dans 2 cages d'escaliers	ambiance lumineuse	DRFIP	Rue des Clercs
43 – Evacuation incendie	sécurité incendie	DRFIP	Bouzonville
44 – chariots, diables et casques anti-bruit	ergonomie - TMS	DRFIP	ts services
45 – Protection travailleur isolé	aménagement poste de travail	DRFIP	veilleur de nuit
47 – Sacs à dos	ergonomie - TMS	DRFIP	BDV
48 – 100 Sièges ergonomiques	ergonomie - TMS	DRFIP	ts services
49 – Signalisation : cônes et balises	voies de circulation	DRFIP	BRF
50 – Pose revêtement de sol	sol glissant, inégal, dégradé	DRFIP	SIE Metz est
51 – 200 souris verticales	ergonomie - TMS	DRFIP	ts services
52 – Fournitures et pose de stores	ambiance lumineuse	DRFIP	Cité – rue Clercs

Point d'étape sur l'installation du Centre Statistiques

L'INSEE est actuellement logé dans les bâtiments TDF au Technopole de Metz. Compte tenu du développement de l'institut, l'immeuble de l'ancienne gare de Metz, place du Roi George, a été acquis par l'État. La remise des clés se fera le 3 juillet 2014. Les locaux feront l'objet de travaux de rénovation et de mise aux normes. Les agents intégreront ces nouveaux locaux au cours de l'année 2017.

En attendant, le manque de place actuel oblige la direction de l'INSEE à louer des locaux rue André Malraux à Metz pour loger une partie des services.

A terme, ce sont environ 350 agents qui auront rejoint les services de l'INSEE, soit par mutation interne, soit par détachement d'autres administrations via la bourse interministérielle de l'emploi public (BIEP).

Un nouvel appel à candidatures se fera fin 2014.

Question sur l'avenir de la Taxe Poids Lourds

Le quotidien Ouest France a annoncé la veille du CHS CT les nouvelles modalités de la taxe poids lourds, qualifié désormais de péage de transit.

Le nouveau dispositif concernera les véhicules de plus de 3,5 tonnes, mais seuls 4 000 km de route sur les 15 000 km initialement prévus sont concernés, engendrant une diminution de moitié des recettes.

Solidaires Finances a interrogé le directeur interrégional des douanes sur le devenir des agents actuellement affectés au STPL. Il nous a assuré que ceux ci ne seraient pas impactés par ce nouveau dispositif.

Solidaires Finances ne manquera pas de rappeler son « optimisme » au Directeur.

Vos représentant au CHS-CT

Philippe OSTROGORSKI
Lætitia CHABOUREL
Éric DARNOIS